



Madame la Présidente, Monsieur le Président
Vallis Auréa-Métropole-HB Collines-Carros HBC-O. Antibes
US Cagnes-Pays Grasse-AS Cannes Mandelieu
Moins de 11 ans Féminin

Mandelieu le 15 novembre 2023

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le club de La Colle St Paul n'a pas suffisamment de licenciées dans la catégorie U11 Féminin pour cette 1^{ère} Phase.

Par conséquent le calendrier de cette phase a dû être modifié :

1) Samedi 18 Novembre : **Vallis Auréa club recevant** :

Match 1 à 09H45 : Vallis Auréa – HB Collines

Match 2 à 10h30 : Métropole 2 – HB Collines

Match 3 à 11h15 : Vallis Auréa – Métropole 2 Faire une feuille de match papier et transmettre au Comité 06 et CDOC

2) Dimanche 03 Décembre : **Carros HBC club recevant** :

Match 1 à 12h00 : Carros HBC – O. Antibes

Match 2 à 12h45 : US Cagnes – O. Antibes

Match 3 à 13h30 : Carros HBC – US Cagnes Faire une feuille de match papier et transmettre au Comité 06 et CDOC

3) Week end du 02/03 Décembre : **Pays Grasse HB ASPTT club recevant** : **Le club Pays Grasse HB doit transmettre par mail à la CDOC (6306000.coc@ffhandball.net) les horaires et lieu des matchs.**

Match 1 : US Cagnes – Pays Grasse HB / Match 2 : US Cagnes – AS Cannes Mandelieu

Match 3 : Pays Grasse HB – AS Cannes Mandelieu Faire une feuille de match papier et transmettre au Comité 06 et CDOC

Le club recevant est le club n°1 en gras. L'ordre des rencontres est le suivant :

Plateau de 3 : N°1 vs N°2 / 10mn de repos / N°2 vs N3 / 10 mn de repos / N°1 vs N°3

Les dates de report sont les week end du 26 Novembre, 10 Décembre

.../...



L'arbitrage est assuré par des Juges Arbitres Jeunes de l'école d'arbitrage du club recevant. Ces JAJ devront être tutorés par un accompagnateur Club.

Règlement Adapté

Nombre joueurs = 6 (5+1 GB) Taille du Ballon = T0
Durée de chaque période : **2 X 12 minutes** / 1 TTO par période
Durée de la mi-temps : 5 minutes
Défense Etagée OBLIGATOIRE
Jeu Tout Terrain / Engagement du centre du terrain

Réducteurs de buts obligatoires

A PROHIBER : Individuelle stricte et Changement systématique Attaque / Défense ainsi que la Neutralisation

Dans le cadre de la protection de la joueuse et de la bonne formation de nos toute jeunes joueuses, proscrire les poussettes, les ceinturages, les arrachages de bras.

Les rencontres peuvent se dérouler en semaine **après l'accord des clubs visiteurs et de la Commission d'Organisation des Compétitions.**

Les demandes de report devront être effectuées uniquement sur « GEST'HAND ». Il est **IMPERATIF** de transmettre un mail à la CDOC (6306000.coc@ffhandball.net) et au club adverse avant de faire la demande de report. **Toute rencontre jouée sans l'accord de la CDOC sera perdue par pénalité par les clubs qui seront sanctionnés sportivement et financièrement.**

Je vous rappelle que les conclusions doivent parvenir au Comité 20 jours avant la rencontre. La feuille de match électronique doit être renvoyée au Comité 06 par téléchargement via le logiciel de feuille de match électronique dans les 24 heures qui suivent la date de la rencontre.

En souhaitant la réussite de votre club dans cette compétition, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes sincères salutations sportives.

ADST 06

